



A TRAVERS LE MONDE

Nos lecteurs ont été tenus avec soin au courant des graves événements qui se déroulent depuis quelques mois à l'étranger, en Norvège, en Autriche, dans l'Yémen, en Extrême-Orient, et surtout à nos portes où la situation a été tellement tendue que nous avons été à deux doigts d'une guerre, dont le péril, pour n'être plus prochain, n'est sans doute pas encore totalement écarté.

LA JOURNÉE

Aujourd'hui lundi, la Chambre a repris la discussion sur la séparation au point où elle en était restée jeudi c'est-à-dire à l'article 17 qui vise la formation et le fonctionnement des associations pour l'exercice des cultes.

Les négociations franco-allemandes relatives à l'affaire du Maroc prennent une tournure plus amicale depuis les entretiens de samedi entre M. Rouvier et les ambassadeurs d'Angleterre et d'Allemagne.

Pie X vient de publier une longue et fort importante Encyclique aux évêques d'Italie.

Aujourd'hui à lieu à Paris l'exposition des Pères de Piepax qui ont donné le bel exemple de maintenir le droit jusqu'à son bout.

Le Journal officiel a publié un décret déterminant les conditions dans lesquelles les membres des Congrès anglo-français seraient supprimés pour obtenir soit une pension de retraite, soit l'hospitalisation dans des maisons de retraite.

On a enfin pu écrouer l'assassin de Waterloo.

LA GUERRE. — Malgré qu'on s'attendait généralement à un armistice prochain, les espérances sont déçues.

On déclare à l'ambassade de Russie que le lien de réconciliation de la conférence à la Yaman, la position des Turcs empire chaque jour, les insurgés marchent sur La Mecque.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

ETRANGER. — La situation est grave à Varsovie, on craint la mise en état de siège.

Une crise ministérielle semble probable en Espagne.

Par contre, le Cabinet italien a obtenu le vote de confiance du Parlement sur la question des dépenses pour la marine.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

On croit probable la nomination du troisième fils du roi de Suède comme roi de Norvège, à certaines conditions.

Comme Français, il y n pour nous quelque humiliation à constater ce que de choses, après avoir été pendant de si longs siècles la première puissance mondiale. Nous nous consolierions si, mieux gouvernée, la France savait — elle le peut encore — garder l'hégémonie du génie littéraire, du goût, de l'esprit idéal et de l'apostolat chrétien. C'est la plus belle des royautés universelles.

Comme catholiques, assez souvent des hommes vénérables nous écrivent pour nous demander de montrer en ces transformations la Providence châtiant la France impie et la Russie persécutrice. Nous savons les crimes de nos gouvernants; nous savons ceux de la Russie et les traitements infligés à la Pologne catholique.

Nous ignorons pas que, le 8 décembre 1854, voyant la Russie seule absente autour du trône de Pie IX, dans des fêtes inoubliables, on écrivait : Le Dieu des armées, le divin Fils de Marie s'en souviendra, un jour des grands combats.

Mais au rôle de la malédiction, nous préférons celui de la miséricorde et nous espérons que la Providence permet ces immenses transformations mondiales, pour que la Russie, le Japon, la Chine s'ouvrent, comme s'est ouverte l'Amérique, à la liberté religieuse effective, l'Eglise connaisse dans un demi-siècle le plus beau des triomphes : celui de la victoire pacifique de la vérité sur ces peuples par elle régénérés.

La fête du Sacré-Coeur approche, apportant avec elle toutes les espérances renfermées dans cette dévotion.

C'est le moment de nous souvenir effacement de notre « croisade de prières » et de commencer une fervente neuvaine au Sacré-Coeur pour la France.

Que chacun veuille bien, joindre aux prières qu'il aura choisies la prière des Français qu'on trouve sur nos images de la croisade (1).

ROME

(De notre correspondant particulier) Rome, 19 juin, 10 h. 45.

Encyclique aux évêques d'Italie

L'Observateur Romano publie aujourd'hui une encyclique adressée aux évêques d'Italie. Le texte est daté du jour de la Pentecôte et ne comporte pas moins de 23 pages en italien.

Après avoir rappelé le rôle et l'efficacité de l'Église sur le terrain des intérêts matériels, sociaux et politiques, il fait l'inspiration et récite toute la doctrine de la civilisation, le Pape justifie et loue le cocqours des laïques; il définit l'action catholique et démontre la nécessité d'une forte vie intérieure pour l'efficacité de cette vie extérieure.

Puis Pie X groupe toutes les œuvres en trois grandes unités. La première serait une union populaire sur le type du « Volksverein » allemand. La seconde est la Fédération des œuvres économiques sous la direction ecclésiastique. La troisième est l'organisation de la participation à la vie publique.

À ce sujet, le Pape, dans un paragraphe très important, fait l'histoire de la « nona expedit » mais l'indique les conditions des dépenses qui pourront être concédées spécialement, quand les évêques le jugeront strictement nécessaire et en feront la demande au Pape.

Il parle ensuite de la nécessité du respect et de l'obéissance à l'autorité ecclésiastique et rappelle la condamnation du mouvement indépendant. Enfin, il précise le rôle des prêtres dans l'action catholique.

Avant tout, le prêtre doit remplir son ministère spirituel, rester au-dessus des partis, se consacrer à l'œuvre matérielle de l'Église avec son âme, et sans risque de responsabilité matérielle. Mais il doit se sentir aussi comme le Christ devant les foules tourmentées, et, par la presse, la parole, et par son concours personnel favoriser les œuvres qui sauvent les masses populaires de la ruine économique de la désorganisation, morale.

Acceptation des pèlerins de Terre Sainte

Le Pape a reçu hier dans la salle Royale les pèlerins français de Terre Sainte. Il leur a remis l'Image du Sacré-Coeur, 6 fr. 50 le cent, 3 francs le mille. Port on sus, 5, rue Bayard.

Le Pape a reçu hier dans la salle Royale les pèlerins français de Terre Sainte. Il leur a remis l'Image du Sacré-Coeur, 6 fr. 50 le cent, 3 francs le mille. Port on sus, 5, rue Bayard.

Le Pape a reçu hier dans la salle Royale les pèlerins français de Terre Sainte. Il leur a remis l'Image du Sacré-Coeur, 6 fr. 50 le cent, 3 francs le mille. Port on sus, 5, rue Bayard.

Le Pape a reçu hier dans la salle Royale les pèlerins français de Terre Sainte. Il leur a remis l'Image du Sacré-Coeur, 6 fr. 50 le cent, 3 francs le mille. Port on sus, 5, rue Bayard.

Le Pape a reçu hier dans la salle Royale les pèlerins français de Terre Sainte. Il leur a remis l'Image du Sacré-Coeur, 6 fr. 50 le cent, 3 francs le mille. Port on sus, 5, rue Bayard.

Le Pape a reçu hier dans la salle Royale les pèlerins français de Terre Sainte. Il leur a remis l'Image du Sacré-Coeur, 6 fr. 50 le cent, 3 francs le mille. Port on sus, 5, rue Bayard.

Le Pape a reçu hier dans la salle Royale les pèlerins français de Terre Sainte. Il leur a remis l'Image du Sacré-Coeur, 6 fr. 50 le cent, 3 francs le mille. Port on sus, 5, rue Bayard.

Le Pape a reçu hier dans la salle Royale les pèlerins français de Terre Sainte. Il leur a remis l'Image du Sacré-Coeur, 6 fr. 50 le cent, 3 francs le mille. Port on sus, 5, rue Bayard.

Le Pape a reçu hier dans la salle Royale les pèlerins français de Terre Sainte. Il leur a remis l'Image du Sacré-Coeur, 6 fr. 50 le cent, 3 francs le mille. Port on sus, 5, rue Bayard.

Le Pape a reçu hier dans la salle Royale les pèlerins français de Terre Sainte. Il leur a remis l'Image du Sacré-Coeur, 6 fr. 50 le cent, 3 francs le mille. Port on sus, 5, rue Bayard.

Le Pape a reçu hier dans la salle Royale les pèlerins français de Terre Sainte. Il leur a remis l'Image du Sacré-Coeur, 6 fr. 50 le cent, 3 francs le mille. Port on sus, 5, rue Bayard.

Le Pape a reçu hier dans la salle Royale les pèlerins français de Terre Sainte. Il leur a remis l'Image du Sacré-Coeur, 6 fr. 50 le cent, 3 francs le mille. Port on sus, 5, rue Bayard.

Le Pape a reçu hier dans la salle Royale les pèlerins français de Terre Sainte. Il leur a remis l'Image du Sacré-Coeur, 6 fr. 50 le cent, 3 francs le mille. Port on sus, 5, rue Bayard.

Le Pape a reçu hier dans la salle Royale les pèlerins français de Terre Sainte. Il leur a remis l'Image du Sacré-Coeur, 6 fr. 50 le cent, 3 francs le mille. Port on sus, 5, rue Bayard.

Le Pape a reçu hier dans la salle Royale les pèlerins français de Terre Sainte. Il leur a remis l'Image du Sacré-Coeur, 6 fr. 50 le cent, 3 francs le mille. Port on sus, 5, rue Bayard.

Le Pape a reçu hier dans la salle Royale les pèlerins français de Terre Sainte. Il leur a remis l'Image du Sacré-Coeur, 6 fr. 50 le cent, 3 francs le mille. Port on sus, 5, rue Bayard.

Le Pape a reçu hier dans la salle Royale les pèlerins français de Terre Sainte. Il leur a remis l'Image du Sacré-Coeur, 6 fr. 50 le cent, 3 francs le mille. Port on sus, 5, rue Bayard.

XXIX° Pèlerinage de pénitence

Civits-Vecchie, 19 juin.

La clôture du pèlerinage à Rome s'est tenue à Saint-Joachim.

Sur le navire, à Civita, au départ tous ont pleuré de consolation pour ce pèlerinage si spécialement béni.

LES EVÊCHES VACANTS

La mort des évêques de Digne et de Fréjus, survenue presque à la même heure samedi, porte à quatorze le nombre des sièges vacants. Ce sont les archevêchés d'Auch et de Reims; les évêchés d'Agde, de Bayonne, de Bayona, de Chartres, de Digne, de Dijon, de Fréjus, de Laval, de Nevers, de Saint-Jean-de-Maurienne, de Vannes et de Versailles.

Ainsi que nous l'avons dit, trois présentations de gouvernement français ont été depuis longtemps agréées par le Pape. C'est officiel.

Bien que les noms ne soient pas, on sait qu'il s'agit de Mgr de Constantine pour Bayonne, de Mgr Tournier pour Constantine et d'un vicair général de Rouen pour l'un des sièges vacants.

En publiant ces nominations qui sont régulières, le gouvernement atténuerait légèrement une situation qui commence à devenir inquiétante.

GAZETTE

CHINOISERIES

L'infatigable gouverneur général du Tchong (Chine), Tchou-Fo, ayant raconté les Missions catholiques, présenté à l'empereur un mémoire pour l'avenir qu'une inondation du fleuve Jaune avait submergé plus de 50 villages, a reçu du Fils du Ciel la réponse-décret suivante :

Nous puissions les officiers qui ne se sont pas occupés du fleuve, en les dépouillant de leur bouton. Quant à Tchou-Fo, qui n'a eu en son temps aucun défaut, on ne le punira pas.

Le ministre de l'Instruction publique et le ministre de la Justice ont décidé de faire dans leur tour de France, de visiter les provinces de la Chine qui sont les plus riches.

Les fonctionnaires français sont plus favorisés : lorsque leur négligence a causé des désastres, on se contente de les changer de poste, naturellement avec avancement.

Moral : ce ne sont pas toujours les chinoiseries de Chine qui sont les plus ridicules.

UNE FEMME MAIRE

Voilà une nouvelle bien faite pour combler de joie les plus purs féministes.

Les habitants de la commune de Kék-Herlan, dans le comitat de Szepes (Hongrie), ont élu maire une femme. C'est que les circonstances le y ont forcé. Le village ne possède pas un homme : tous les gens majeurs et de sexe masculin ont émigré en Amérique ne laissant, pour garder leurs foyers, que les femmes et les enfants. Ce sont donc des femmes qui s'occupent de l'administration de la commune et ce sont elles qui ont élu une des leurs aux fonctions de maire.

Gageons que les administrés ne s'en porteraient pas plus mal.

LA SUPPRESSION DES TAMBOURS

De Gaulois :

Encore une de ces vieilles institutions de l'armée qui disparaît : avant un an, le tambour aura vécu !

Le général Parre avait déjà essayé, étant ministre de la Guerre, il y a quelques années, de le supprimer, mais, devant la telle général, on l'avait rétabli.

Le Comité d'infanterie vient de décider définitivement la suppression !

BALANCES DE THEMIS

L'émoussement d'Olivier défrayait le Temple de Kerwanec et le prisonnier lui-même des angoisses les plus poignantes. Mais l'ère des difficultés n'était pas terminée pour cela. Certes, s'il n'était dépendant que du commissaire du gouvernement, l'instruction de l'affaire d'espionnage eût été vite achevée, mais il fallait compter avec la justice civile.

Randley resta pendant plusieurs semaines dans un état de santé qui entravait les opérations judiciaires. Il s'était brisé le col du fémur et se voyait condamné à une immobilité absolue. Enfin, une fièvre continue ne permit même pas, assurément, de procéder à son interrogatoire. Faisant quelques subterfuges, le colonel Bardet et son adjoint, le capitaine de Lamoignon, se rendirent un jour inopinément à l'hôpital Beaujon, pour s'entretenir de l'état réel du prisonnier; et ils se retirèrent avec la conviction qu'on exagérât singulièrement la gravité du mal, afin de gagner du temps.

Le Trévillat, avait appris, par les bruits de la cour, que le colonel Bardet et son adjoint, le capitaine de Lamoignon, se rendirent un jour inopinément à l'hôpital Beaujon, pour s'entretenir de l'état réel du prisonnier; et ils se retirèrent avec la conviction qu'on exagérât singulièrement la gravité du mal, afin de gagner du temps.

Le Trévillat, avait appris, par les bruits de la cour, que le colonel Bardet et son adjoint, le capitaine de Lamoignon, se rendirent un jour inopinément à l'hôpital Beaujon, pour s'entretenir de l'état réel du prisonnier; et ils se retirèrent avec la conviction qu'on exagérât singulièrement la gravité du mal, afin de gagner du temps.

Le Trévillat, avait appris, par les bruits de la cour, que le colonel Bardet et son adjoint, le capitaine de Lamoignon, se rendirent un jour inopinément à l'hôpital Beaujon, pour s'entretenir de l'état réel du prisonnier; et ils se retirèrent avec la conviction qu'on exagérât singulièrement la gravité du mal, afin de gagner du temps.

Le Trévillat, avait appris, par les bruits de la cour, que le colonel Bardet et son adjoint, le capitaine de Lamoignon, se rendirent un jour inopinément à l'hôpital Beaujon, pour s'entretenir de l'état réel du prisonnier; et ils se retirèrent avec la conviction qu'on exagérât singulièrement la gravité du mal, afin de gagner du temps.

Le Trévillat, avait appris, par les bruits de la cour, que le colonel Bardet et son adjoint, le capitaine de Lamoignon, se rendirent un jour inopinément à l'hôpital Beaujon, pour s'entretenir de l'état réel du prisonnier; et ils se retirèrent avec la conviction qu'on exagérât singulièrement la gravité du mal, afin de gagner du temps.

Le Trévillat, avait appris, par les bruits de la cour, que le colonel Bardet et son adjoint, le capitaine de Lamoignon, se rendirent un jour inopinément à l'hôpital Beaujon, pour s'entretenir de l'état réel du prisonnier; et ils se retirèrent avec la conviction qu'on exagérât singulièrement la gravité du mal, afin de gagner du temps.

Le Trévillat, avait appris, par les bruits de la cour, que le colonel Bardet et son adjoint, le capitaine de Lamoignon, se rendirent un jour inopinément à l'hôpital Beaujon, pour s'entretenir de l'état réel du prisonnier; et ils se retirèrent avec la conviction qu'on exagérât singulièrement la gravité du mal, afin de gagner du temps.

Le Trévillat, avait appris, par les bruits de la cour, que le colonel Bardet et son adjoint, le capitaine de Lamoignon, se rendirent un jour inopinément à l'hôpital Beaujon, pour s'entretenir de l'état réel du prisonnier; et ils se retirèrent avec la conviction qu'on exagérât singulièrement la gravité du mal, afin de gagner du temps.

Le Trévillat, avait appris, par les bruits de la cour, que le colonel Bardet et son adjoint, le capitaine de Lamoignon, se rendirent un jour inopinément à l'hôpital Beaujon, pour s'entretenir de l'état réel du prisonnier; et ils se retirèrent avec la conviction qu'on exagérât singulièrement la gravité du mal, afin de gagner du temps.

Le Trévillat, avait appris, par les bruits de la cour, que le colonel Bardet et son adjoint, le capitaine de Lamoignon, se rendirent un jour inopinément à l'hôpital Beaujon, pour s'entretenir de l'état réel du prisonnier; et ils se retirèrent avec la conviction qu'on exagérât singulièrement la gravité du mal, afin de gagner du temps.

Le Trévillat, avait appris, par les bruits de la cour, que le colonel Bardet et son adjoint, le capitaine de Lamoignon, se rendirent un jour inopinément à l'hôpital Beaujon, pour s'entretenir de l'état réel du prisonnier; et ils se retirèrent avec la conviction qu'on exagérât singulièrement la gravité du mal, afin de gagner du temps.

Le Trévillat, avait appris, par les bruits de la cour, que le colonel Bardet et son adjoint, le capitaine de Lamoignon, se rendirent un jour inopinément à l'hôpital Beaujon, pour s'entretenir de l'état réel du prisonnier; et ils se retirèrent avec la conviction qu'on exagérât singulièrement la gravité du mal, afin de gagner du temps.

Le Trévillat, avait appris, par les bruits de la cour, que le colonel Bardet et son adjoint, le capitaine de Lamoignon, se rendirent un jour inopinément à l'hôpital Beaujon, pour s'entretenir de l'état réel du prisonnier; et ils se retirèrent avec la conviction qu'on exagérât singulièrement la gravité du mal, afin de gagner du temps.

Le Trévillat, avait appris, par les bruits de la cour, que le colonel Bardet et son adjoint, le capitaine de Lamoignon, se rendirent un jour inopinément à l'hôpital Beaujon, pour s'entretenir de l'état réel du prisonnier; et ils se retirèrent avec la conviction qu'on exagérât singulièrement la gravité du mal, afin de gagner du temps.

C'est en 1347 que le tambour a été introduit dans l'armée française, après avoir été importé dans l'Europe moderne par les Sarrasins, comme nous le rappelle le vers de Roland :

En Saragose l'ail soner ses tambours

Sa disparition va causer une véritable émotion. Pauvre tambour, tu ne battras plus au drapeau; tu ne feras plus tressaillir, sous tes roulements saccadés, les cœurs de nos petits ploups; tu ne scanderas plus le rythme ni le défilé de nos troupes; pendant plus de six cents ans, tu as participé aux gloires et aux tristesses de la patrie, et tu vas retomber dans le néant, cédant le pas aux trompettes !

Nous devions bien un pleur à la modeste et bruyante peau d'âne, qui avait si souvent couronné nos braves soldats sur le champ de bataille; en nous permettant toutefois d'espérer qu'on reviendra sur cette décision.

M. BIENVENU MARTIN ET LES INSTITUTEURS

Les deux poids et les deux mesures reparaissent, ou du moins — car ils n'ont jamais cessé de rendre les balances folles — ils apparaissent avec un nouvel et triste éclat.

On se souvient des mesures de rigueur prises contre les agents de police de Lyon. « Il n'y aurait plus de gouvernement, disaient-ils à leur MM. Elienne et Rouvier, si l'on tolérait que les agents d'un service public se missent ouvertement en révolte contre leurs chefs. » La révocation suivit.

Il y avait du vrai là-dedans; mais cela ne s'empêchait pas, mes lecteurs n'en ont peut-être pas perdu le mémoire, cela ne s'empêchait pas de fonctionner au départ; Hum ! si ces agents d'un service public n'étaient pas des agents de police peu sympathiques aux collectivistes et aux internationalistes, on ne serait sans doute pas allé aussi vite en besogne !

Or, voilà que, dans le Finistère, un grand nombre d'instituteurs s'élèvent violemment en assemblée contre la mesure légitime prise par le gouvernement contre un inspecteur primaire internationaliste. A cette occasion, ils blâment et vilipendent à saive et à encre que voulez-vous, leur préfet et leur ministre. L'insubordination de ces agents d'un service public ne laisse rien à désirer.

Et cependant, le gouvernement ne bronche pas. Il n'y aurait donc plus de gouvernement, si on prenait à la lettre les énergiques déclarations de MM. Elienne et Rouvier à propos des agents de police de Lyon.

M. le ministre de l'Instruction publique, M. Rouvier, a reçu hier les déclarations de M. Martin, instituteur à la tête, il s'agit du village comme il peut, et c'est tout. C'est que MM. les instituteurs internationalistes ne font que barbouiller M. Bienvenu dans ses votes internationalistes.

Il n'y a pas longtemps — le 3 juin 1904 — M. Bienvenu Martin n'était pas encore ministre, mais il était déjà député. Lors du grand débat sur l'affaire Hervé, le ministre d'alors, M. Chautou, flagella les abominables théories d'Hervé qui trouvaient indifférent d'être Français ou Allemand. La Chambre entière s'associa aux paroles vengeresses de M. Chautou. Quand je dis : la Chambre entière, je me trompe; 66 députés seulement votèrent en faveur d'Hervé. M. Bienvenu Martin était de ces 66 internationalistes. Son nom figure parmi les ont voté pour.

Comment a-t-il osé désigner un inspecteur primaire qui s'est inspiré de son vote du 3 juin 1904 pour prêcher l'internationalisme? Comment oserait-il seulement réprimander des instituteurs internationalistes qui ne font que marcher dans la voie ouverte par lui ?

Prenez garde, dit le Temps, à laisser les instituteurs se dévoyer ainsi, vous compromettez l'œuvre de laïcisation des Paul Bert et des Ferry. » Ils ne le compromettent pas, ils le dénoncent. On ne saurait pas impunément dire de l'école, parce qu'on n'en rien n'est le remplaçant. Dieu, c'est la famille, c'est la patrie. Et plus de Dieu, plus de famille, plus de patrie. Les aveugles qui ont approuvé l'œuvre laïcificatrice de Paul Bert et des Ferry sont bien forcés d'ouvrir aujourd'hui les yeux, et de voir que les instituteurs hurlent à gorge déployée : « Plus de famille, plus de patrie ! »

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

Monsieur le ministre, faites-le donc.

tailer supplient les admirateurs des Ferry et des Paul Bert.

— Je voudrais bien, mais je ne peux pas, j'ai crié comme eux, et si je n'étais pas ministre, je courrais avec eux.

— Alors, comment êtes-vous ministre ? Voilà par exemple ce que M. Bienvenu pourrait pas dire, et ce que je ne me charge pas d'expliquer.

Tant de choses sont inexplicables ! tant de traits ont été plantés par M. Combes aux flancs du ministre Rouvier qui les a laissés pénétrer, s'immaginant qu'il pourrait marcher avec des plaies gangrénées !

J. B.

Les négociations franco-allemandes

Nous avons annoncé samedi soir que M. Rouvier a reçu samedi matin sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre. L'après-midi du même jour il eut une entrevue avec le prince Radolin, ambassadeur d'Autriche.